



La Lettre DU HAUT-MINERVOIS

Printemps 2010 - N° 11 bis

TOUT SAVOIR SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-MINERVOIS

ÉDITO

JOUR après jour, en traversant les campagnes de notre territoire, nous constatons les dégâts de la crise viticole, avec toutes ces vignes arrachées et laissées en friches.

Ce désastre économique et environnemental, nous a poussé, nous élus du territoire, à répondre à l'appel à projet du Conseil Général de l'Aude et du Conseil Régional du Languedoc Roussillon en 2008, pour apporter notre soutien aux professionnels agricoles. Cet appel à projet a permis à la Communauté de Communes du Haut-Minervois, de mener une étude durant l'année 2009, visant à définir un schéma de cohérence et d'aménagement de l'espace après arrachage viticole. En étroite collaboration avec les organismes professionnels agricoles, les agriculteurs et la Chambre d'Agriculture de l'Aude, cette étude globale a pour but de donner une impulsion à l'économie agricole locale en permettant aux viticulteurs et aux vigneronns du territoire de faire face à la crise viticole. Mais l'un des problèmes majeurs du territoire, demeure le manque d'eau (eau potable et eau pour l'irrigation). Aussi, sur la même période, nous avons lancé une étude pour identifier le potentiel hydraulique du territoire, en vue de préserver la ressource en eau pour les générations futures.



Le Président,
Alain GINIÈS

Communauté de Communes du Haut-Minervois,
18 rue Léo Lagrange, 11160 PEYRIAC-MINERVOIS
Tél : 04 68 78 10 85 / Fax : 04 68 78 33 25
Email : cdc.hautminervois@wanadoo.fr

Centre Intercommunal d'Action Sociale
5 chemin des Pèlerins, 11160 PEYRIAC-MINERVOIS
Tél: 04 68 78 54 62 / Fax: 04 68 79 21 09
Email: ciashautminervois@orange.fr

Lettre du Haut-Minervois - Printemps 2010 / ISSN : 025 CG 2004 / E-mail : cdc.hautminervois@wanadoo.fr / www.hautminervois.fr
Directeur de la publication : Pierre-Henri Ilhes - Rédactrice : Marion Callegari - Conception graphique et mise en page : Crescendo Communication - Impression : Atelier Orkidé, Peyriac-Minervois / Crédits photo : Communauté de Communes du Haut-Minervois, Alcina/Enbilys, Eaucea / Imprimé sur papier recyclé / Liste des communes : AIGUES-VIVES, AZILLE, CABRESPINE, CASTANS, CAUNES-MINERVOIS, CITOU, HOMPS, LA REDORTE, LAURE-MINERVOIS, LESPINASSIERE, PEPIEUX, PEYRIAC-MINERVOIS, PUICHERIC, RIEUX-MINERVOIS, SAINT-FRICHOUX, TRAUSSE-MINERVOIS, VILLENEUVE-MINERVOIS.



AIGUES-VIVES ››› AZILLE ››› CABRESPINE ››› CASTANS ››› CAUNES-MINERVOIS



AGRICULTURE

Tous ensemble pour le développement

SCHÉMA DE COHÉRENCE ET D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE APRÈS ARRACHAGE VITICOLE

Depuis 2007, les élus de la communauté de communes du Haut Minervois mènent **une réflexion concernant le maintien et le développement de l'économie agricole locale** via : l'OCAGER des vallées de l'Argent Double et de la Clamoux (2007), le schéma d'aménagement et de gestion de l'espace après arrachage viticole avec des préconisations de diversification de cultures (2009) et l'étude hydraulique globale (2009), puisque **l'eau s'est révélée être le facteur important pour développer des cultures de diversification.**

Les élus du territoire ont réalisé une étude concertée avec les professionnels agricoles et le groupement de commande Alcina/Envilys, en vue **de définir les perspectives de développement et de maintien de l'activité agricole sur le territoire.** Les objectifs de ces travaux sont de maintenir le vignoble de qualité et la Surface Agricole Utile (SAU), de préserver l'économie agricole locale, de favoriser la diversification des cultures et la préservation du milieu naturel, notamment du risque d'incendie.

L'état des lieux de notre territoire a permis **de dresser le constat d'un arrachage viticole inévitable et diffus, du fait du contexte économique actuel, et des nombreux départs à la retraite d'exploitants agricoles, non remplacés.** Du coup, l'arrachage se fait sans une stratégie d'aménagement du foncier, rendant difficile les perspectives d'implantation de nouvelles cultures.

En effet, **notre territoire bénéficie d'un potentiel agronomique diversifié qui permet d'étendre l'activité agricole à de nouvelles cultures mais aussi de développer les cultures existantes.** C'est pourquoi, la réalisation d'un regroupement parcellaire pourrait être une solution pour développer des nouvelles cultures et pour maintenir l'activité agricole sur notre territoire.

Compte tenu de ce constat, **nous avons orienté ce schéma, en fonction de quatre grands enjeux :**

- **Socio économique**, qui dépend de la politique agricole mise en place par le Département, la Région et l'Etat
- **Foncier**, car les zones ouvertes à l'urbanisation constituent un facteur incitatif pour l'arrachage
- **Risques naturels incendie**
- **Dégradation du paysage**

L'identification de ces quatre enjeux a permis de réaliser un découpage du territoire en fonction du potentiel agronomique des sols. A la suite de quoi, des projets de cultures de diversification ont été proposés ainsi que les débouchés commerciaux de ces dernières.

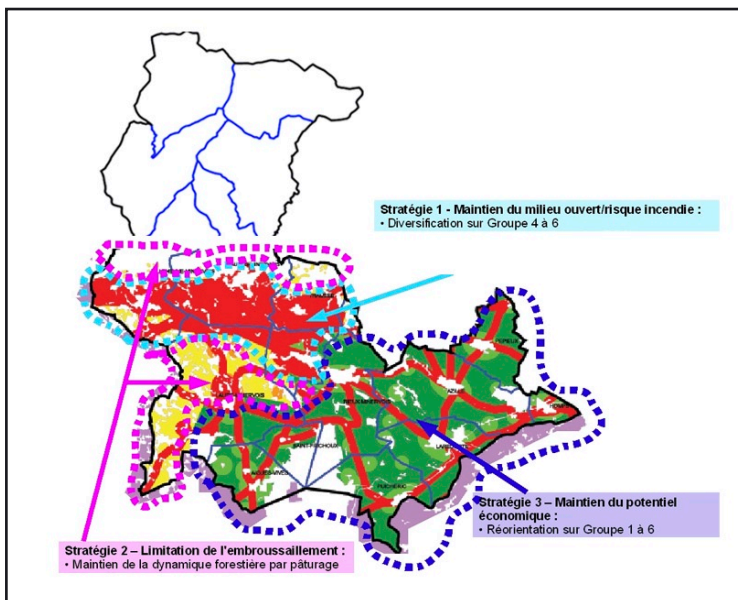
Potentiel agronomique des sols

Le premier découpage du territoire permet de mettre en exergue 5 zones, ainsi que les cultures envisageables, en fonction de la profondeur des sols, de la réserve utile des sols, du pH des sols, du potentiel d'irrigabilité et de la pente.

Conclusion

Pour palier aux conséquences économiques liées à la monoculture de la vigne, **c'est la diversification des cultures qui pourrait permettre de générer un revenu suffisant afin de maintenir les exploitations agricoles.** Les enjeux sont :

- D'augmenter la productivité et de diversifier les productions principales
 - De développer les cultures destinées à des marchés de niches
 - De développer les circuits de commercialisation à faible concurrence internationale, limitant ainsi les coûts de transport, de conditionnement, de marketing...
- Aujourd'hui, la communauté de communes du Haut-Minervois a mené un travail d'analyse à l'échelle du territoire, en identifiant les cultures de diversification et leurs débouchés commerciaux. **Mais il faut savoir, que le Conseil Général de l'Aude aide les exploitants agricoles en finançant à 100% l'échange de parcelle.** **Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la CDC du Haut-Minervois, qui est à la disposition des porteurs de projet, pour un accompagnement administratif et technique.**



- Groupe 6** Lavandin, romarin, élevage ovin, élevage caprin, petit atelier arboricole
- Groupe 5** Olive pour l'huile, cerisier, taillis à courte rotation, amandiers (nécessite des sols superficiels)
- Groupe 4** Truffes (nécessite des sols calcaires et des zones d'affleurements)
- Groupe 3** Blé dur, blé tendre, autres céréales à paille, agroforesterie.
- Groupe 2** Sorgho, céréales rustiques, fenugrec.
- Groupe 1** Semences autogames, fourrage de mélange, poids chiches.

Ce contexte hydrogéologique reste favorable à la formation de nappes stables et abondantes. Trois secteurs distincts sont identifiés selon des fonctionnements différents :

- **un secteur amont** (zone de montagne) où les ruissellements sont importants et la capacité de réserve est faible,
- **un secteur médian** (zone de piémont), où les eaux de ruissellements partent dans les sous-sols et la circulation des eaux, qui coule vers l'aval, est diminuée,

et la circulation des eaux, qui coule vers l'aval, est diminuée,

- **une zone de plaine imperméable**, où la pluviométrie est faible. C'est grâce aux apports en amont, que la nappe alluviale est réalimentée et qu'elle permet de répondre aux besoins d'eau potable des populations notamment.

L'ETUDE HYDRAULIQUE GLOBALE

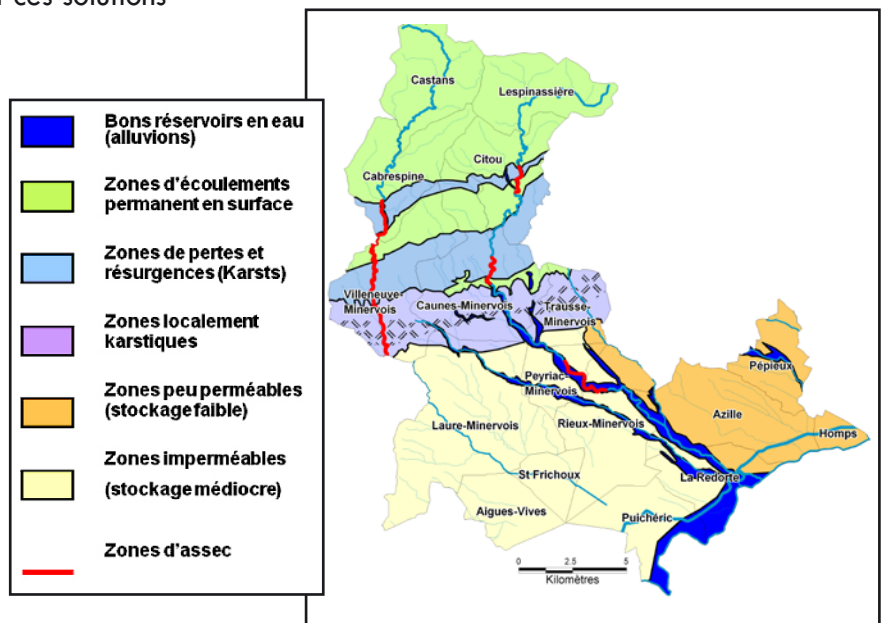
Sur un territoire essentiellement viticole, **la gestion de la ressource en eau s'est révélée être un facteur prépondérant pour le développement de productions nouvelles.** Aussi, quantifier les besoins en eau et connaître le potentiel du territoire sont essentiels pour la mise en œuvre d'une stratégie de développement économique de l'activité agricole et amorcer une réflexion concertée autour d'un plan de gestion durable de la ressource en eau.

Aujourd'hui, **le territoire du Haut-Minervois a un important potentiel en eau, mais reste à changer les habitudes de chacun pour préserver l'eau potable.** Cette étude menée par le cabinet EAUCEA en 2009, a permis d'identifier la quantité d'eau potable et d'irrigation sur le territoire et surtout comment la préserver. Les enjeux sont de **préserver la ressource en eau, d'identifier les pratiques agricoles, de trouver des solutions alternatives pour répondre aux besoins en matière d'irrigation et de mettre en place un mode de gestion durable de la ressource.** Il existe des solutions techniques et financières, pour irriguer nos plaines agricoles, **sans pour autant diminuer la réserve d'eau potable !** Ce sont ces solutions qu'il nous faudra appliquer.

Contexte climatologique, hydrologique, géologique du territoire

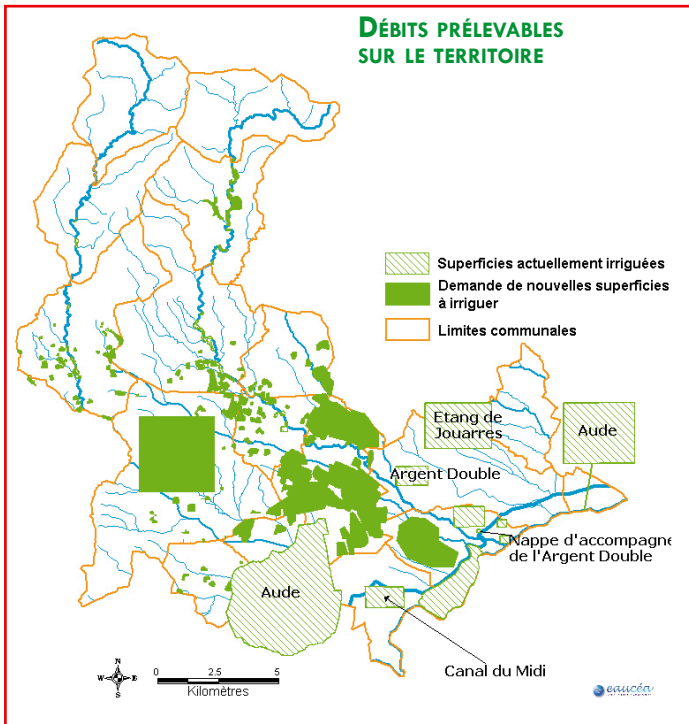
Le territoire du Haut Minervois est dominé par un climat typiquement méditerranéen avec des précipitations concentrées en périodes automnales et printanières, soit plus de 40% du total des précipitations annuelles. La zone de plaine est caractérisée par des cumuls de précipitations relativement faibles : inférieurs à 700mm/an, alors que sur la zone de montagne le cumul des précipitations varie de 1000 à 1200mm/an.

En bref, le contexte hydrologique typiquement méditerranéen se caractérise par un fort contraste entre les périodes estivales et hivernales, et une forte variation quantitative du potentiel en eau d'une année sur l'autre. **Les débits des cours d'eau en zone de plaine diminuent, et restent fortement dépendants des bassins montagnards.** Ces écoulements sont stratégiques car ils constituent une ressource potentiellement exploitable pour alimenter des réserves de stockages mobilisables en période de pénurie. **Il faut de plus noter qu'aucune retenue d'eau n'est disponible pour soutenir la ressource en eau, que ce soit avec un apport direct au cours d'eau, ou par substitution de prélèvements agricoles.**





DÉBITS PRÉLEVABLES SUR LE TERRITOIRE



Débits prélevables sur la période de décembre à mai

Il est important de signaler l'impact négatif des prélèvements sauvages sur le milieu. Ces prélèvements captent la totalité des débits circulants et modifient le bon fonctionnement des cours d'eau et leurs morphologies. L'enquête menée l'an dernier montre une inadéquation entre le régime de la ressource en eau issue de la Montagne Noire et le développement de prélèvements directs en période d'irrigation. Ce constat se retrouve naturellement dans la répartition actuelle des surfaces irriguées qui se concentrent sur les ressources Aude canal des deux Mers et les réseaux collectifs associés. Aujourd'hui, la surface totale irriguée sur le territoire du Haut-Minervois est de 536 hectares. Les résultats de l'enquête dénotent un besoin en irrigation de 2 070 hectares soit, 4 fois la surface actuelle.



Perspectives de développement

Après l'état des lieux, l'identification des perspectives de développement et des cultures de diversifications et les éléments techniques liés aux possibilités d'irrigation du territoire, **les élus proposent de travailler sur la valorisation des productions locales via la vente directe.** Dans cette optique, une étude est actuellement menée sur le terrain, en vue de donner la possibilité aux producteurs locaux de vendre leurs produits via le circuit court. **Tourné vers le territoire belge, pour l'instant, cette étude n'exclue nullement l'approche d'autres pays européens.** Si cette étude apporte une réponse partielle aux changements économiques actuels, elle vient en complémentarité de celle de la ressource en eau de notre territoire menée à notre échelle mais aussi au niveau régional.

Plus que jamais, l'eau apparaît comme un bien rare qui a un coût. L'économiser, mieux l'utiliser et la gérer, la sécuriser sont les défis devant lesquels nous nous trouvons, tous.

QUELLES SOLUTIONS POUR NOTRE TERRITOIRE ?

En zone de montagne, les solutions envisageables sont **d'améliorer les systèmes d'irrigation actuels sur les cours d'eau** (béals et pompage) ainsi que les pratiques culturales, et de **développer le stockage pour palier au déficit estival de la ressource.**

En zone de médiane, la ressource superficielle n'est disponible qu'en période printanière et hivernale, aussi la solution envisageable concerne le **développement du stockage** (forage et bassin).

Dans la plaine, zone où les eaux superficielles sont très mobilisées, les possibilités sont les suivantes :

- le long des axes principaux, **mobilisation potentielle de la ressource hivernale et printanière pour des remplissages de stockages** y compris en substitution des prélèvements agricoles actuels,
- à distance des axes, **création de stockage captant le ruissellement superficiel,**
- **prolongation des réseaux de distribution dépendants des grandes ressources départementales Aude, Canal du Midi via l'étang de Marseillette, ou BRL/Aqua Domitia.**

Il existe deux possibilités pour développer les ressources hydrauliques :

- **la réalisation de bassins de rétention,** avec des prélèvements en eau lors des périodes hivernales et l'utilisation de l'eau lors des périodes estivales.
- **le développement du réseau BRL/Aqua Domitia.**

Aujourd'hui, les élus du territoire travaillent sur ces deux possibilités, mais sans la mobilisation et l'implication de tous les exploitants agricoles, aucun projet ne sera réalisable.